

LES CONFLITS COLONIAUX D'AFRIQUE DANS LA
CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ROUMAINE (1878-1914)
CONSIDERATIONS GENERALES

COLONIAL CONFLICTS IN AFRICA IN THE ROMANIAN
DIPLOMATIC CORRESPONDENCE (1878-1914)
GENERAL CONSIDERATIONS

Gabriel Leahu*

Abstract:

The article analyses the African colonial expansion from the late 19th century to the early 20th century as presented in the Romanian diplomatic correspondence. The aim of our initiative is to highlight to what extent and in what perspective, the competition of the Great Powers in Africa had interested Romania, a European state without any involvement or opportunity to work "abroad".

On another level, we have been able to observe how aspects of world history are presented in the Romanian diplomatic documents archived by the Ministry of Foreign Affairs. At the same time, it is obvious that Romanian diplomatic documents provide the necessary nuances, confirmations and additions to what was known about the foreign collections of documents and archive material used by the works of foreign historians, completing in a positive way the image of the mentioned period.

Keywords: Africa, Romania, the Great Powers, colonial expansion, Romanian diplomatic correspondence

L'Afrique! Le Continent Noir, si proche géographiquement mais tellement éloigné par l'exotisme et le mystère, sources de l'imaginaire collectif européen, sans beaucoup de rapport avec la réalité africaine, est entré tard

* Prof. univ. dr., Faculté d'Histoire, Université Chrétienne „Dimitrie Cantemir”, Bucarest.
Contact: gabrielleahu@yahoo.com

dans l'attention des scientifiques. Les actions des missionnaires et des explorateurs dans la première moitié du XIXe siècle ont suscité la curiosité du public, et puis l'intérêt les pays industrialisés. C'est ainsi que l'Afrique a été explorée et prise en possession par les Européens.

Entre 1880 et 1914, le Continent Noir devient la principale zone de la compétition coloniale, où se bousculent aussi bien les grandes puissances coloniales que des Etats disposant des ambitions de grande puissance, tous visant une petite tranche du « gâteau africain » - d'après l'expression plastique du roi belge Léopold II¹. A la veille de la Première Guerre Mondiale, seulement l'Ethiopie et le Libéria ne faisaient pas partie d'un empire colonial, gardant leur indépendance - par la résistance armée dans le premier cas et par la protection des États-Unis dans l'autre.

Le sujet entamé peut susciter la confusion, non pas par la jonction - apparemment forcée - entre la Roumanie et l'Afrique, mais plutôt par la question de fond, l'expansion coloniale.

Pourquoi l'Afrique et non pas une autre zone de conflit colonial? Composante fondamentale des relations politiques internationales de la période, la confrontation coloniale connaît ici des moments d'intensité maximale, prêts à déclencher des guerres. Mais, elle donne aussi naissance à un étrange rapprochement entre les Etats européens rivaux jusque-là (France - Allemagne ; Italie - France; Angleterre - France).

À son tour, l'analyse de l'expansion coloniale en Afrique à travers la correspondance diplomatique roumaine a été soumise à une triple motivation. Tout d'abord, c'était intéressant de rechercher comment l'activité coloniale a été reçue par un Etat européen sans aucune implication ni chance d'activités "à l'étranger". Deuxièmement, nous avons eu la possibilité d'inverser l'angle habituellement utilisé dans l'historiographie roumaine, et d'observer comment les aspects de l'histoire du monde sont présentés dans les documents diplomatiques roumaines; typiquement, les historiens roumains ont été plus intéressés par la façon dont les étrangers avaient regardé notre histoire. Finalement, le but de notre initiative est de mettre en évidence dans quelle mesure et dans quelle perspective la concurrence des grandes puissances en Afrique avait intéressé la Roumanie.

¹ Expression utilisée par Léopold II dans une discussion avec un diplomate belge en 1877 - J. Stengers, « L'Impérialisme colonial de la fin du XIXe siècle, mythe ou réalité », dans *Journal of AfricanHistory*, no. 3/1962, p. 488.

Notre intérêt pour ce sujet a surgi d'une conférence tenue par le regretté académicien Gheorghe Platon, que nous avons entendu comme étudiant de la Faculté d'Histoire - Philosophie, Université "Al. I. Cuza"², et qui concernait les **Panamas**³ roumaines à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, y compris l'affaire Hallier. Le contexte est connu, la matière a été solidement abordée⁴, mais la partie intéressante a été la réaction des participants au procès par rapport au discours jugé arrogant et insultant de Raymond Poincaré, l'avocat de Hallier, et en particulier les deux boutades célèbres : « Nous sommes aux portes de l'Orient où tout est pris à la Légère » et « Un Français ne présente jamais des excuses ». Le public a réagi immédiatement, et a condamné l'engouement français, scandant le nom de la station perdue dans le Soudan Nilotique, "Fachoda!" "Fachoda", où se sont confrontées les deux corps expéditionnaires, dirigées par le capitaine Marchand et le général Kitchener et où la France s'est retirée humiliée⁵.

Au cours de la recherche, signifiant le traitement d'une énorme quantité de documents diplomatiques dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères, nous avons eu la satisfaction de découvrir des rapports qui traitaient, parfois in extenso, un certain nombre de problèmes coloniaux, comme l'occupation de la Tunisie par la France (1881) et de l'Egypte par la Colombie (1882), la conférence coloniale de Berlin (1884-1885), la création du condominium anglo-égyptien sur le Soudan nilotique (1898), l'aventure italienne en Abyssinie finalisée par le désastre d'Adua (1896), et la première crise marocaine (1905). La découverte de nombreux documents originaux regardant la présence roumaine en Egypte, dans le contexte de la crise égyptienne de 1882, nous a permis de pouvoir contribuer à compléter les informations existantes sur les démarches qu'on remplissait pour établir une représentation diplomatique au Caire, achevés en 1906⁶.

D'où vient cet intérêt notoire pour les questions africaines? Etait-ce seulement l'attraction pour les lieux et événements exotiques, ou plus que cela?

² Durant l'année universitaire 1978-1979.

³ (Allusion aux fraudescommis pendant le creusement du canal de Panama) affaires frauduleuses à grande échelle.

⁴ Marian Ștefan, 1900: *L'Affaire Hallier*, revue *Magazine Historique*, mai et juin 1992.

⁵ Patricia Wright, *Conflict on the Nil. The Fachoda incident of 1898*, Heinemann, London, 1972.

⁶ Gabriel Leahu, "Romania and Egypt, in the late nineteenth and early twentieth century", dans *Les Annales d'Université Valahia Targoviste*, Section Histoire et Archéologie, tome XI, no. 2, 2009.

La conquête de l'indépendance de l'Etat a profondément changé les prémisses de la politique étrangère roumaine, l'objectif immédiat étant de renforcer la position de la Roumanie dans le concert européen. Vulnérable par sa jeunesse, sa taille, ses objectifs, et occupée à éviter l'isolement politique et sa transformation en objet de compensation pour les grandes puissances, la Roumanie ne pouvait pas ignorer le rapport de forces international. En outre, comme un Etat indépendant, elle entraînait dans un système dont elle était obligée de connaître et de respecter les règles, pour pouvoir accomplir ses aspirations. Nous pensons que cela est à l'origine de la préoccupation particulière donnée par les décideurs de la situation internationale dans la diplomatie roumaine qui regardaient attentivement tout changement d'équilibre des pouvoirs en Europe et dans le reste du monde⁷.

La période entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle était une avant-garde dans la vie internationale de la course aux colonies, déroulée particulièrement en Afrique, par de nombreuses puissances européennes impliquées pour des raisons et aux degrés différents. La recherche sur la correspondance diplomatique de l'époque démontre que la Roumanie était intéressée par le phénomène colonial dans le but de relever tout élément nouveau qui pouvait changer l'équilibre des pouvoirs dans le monde. L'attention hautement différenciée portée à l'intérêt national a été subordonnée

⁷ Voir les Rapports diplomatiques de la période (**Fond Archive Historique** – correspondance diplomatique jusqu'en 1894. *Belgique* tomes 186 (1861-1885); 187 (1885-1886); 188 (1887-1889); 189 (1890-1894); *Congrès International de Berlin sur le Congo*, tome 190; *Angleterre* tomes 191 (1880-1887); 192 (1885-1889); 193 (1890-1894); *France* tomes 238 (1876-1884); 239 (1885-1889); 240 (1890-1894); *Allemagne*: tomes 241 (1852-1879); 242 (1880-1884); 243 (1885-1888); 244 (1888-1889); 245 (1880-1891); 246 (1892-1894); *Grèce* : vol. 247 (1851-1884); *Italie* : tomes 263 (1880-1885); 264 (1885-1889); 265 (1890-1892); 266 (1893-1894); *Turquie* : tomes 304 (1880-1888); 305 (1881-1888); 306 (1885-1889); 311 (*Les Rapports du consul général au Salonique*, 1879-1894); 312 (*Les Rapports du consul à Bitolia*, 1892-1894). **Fond 21** – Rapports politiques 1878-1913: *Berlin* : tomes 19 (1878-1895); 20 (1896-1897); 21 (1898-1904); 22 (1905-1913); *Bruxelles* : tomes 23 (1895-1898); 24 (1899-1904); 25 (1905-1909); 26 (1911-1913); *Caire* : tome 31 (1906-1913); *Constantinople* : tome 36 (1898); *Haye* : tome 66 (1908-1913); *Londres* : tomes 67 (1897-1898); 68 (1905-1913); *Paris* : tomes 69 (1877-1898); 70 (1899-1901); 71 (1902-1903); 72 (1904); 73(1905-1907); 74 (1908-1913); *Rome* : tomes 83 (1877-1896); 84 (1897-1898); 85 (1899-1902); 86 (1903); 87 (1903-1908). **Fond 71** – Dossiers spéciales 1900-1919 - *Abyssinie* : vol. 1; *le Congo Belge*: vol. 34; *Italie* : vol. 39; *Maroc* : tomes 71 et 72; *La Guerre russo-japonaise*: tome 80. **Fond 75** - Consuls honorifiques, 1881-1931-*Egypte* : tome 15.

aux actions coloniales, à la lumière des moments de tension qui ont suivi, mais aussi des rapprochements entre les États, parfois complètement inattendus. Les exemples les plus significatifs sont offerts par le soutien accordé par Bismarck à l'expansion française, du Congrès de la Paix de Berlin⁸ au gouvernement de Jules Ferry en passant par le rapprochement entre la France et l'Italie après une vingtaine d'années de conflits⁹, et surtout la fondation de l'Entente cordiale en 1904¹⁰. Chaque fois, le terrain de la réconciliation était colonial, provoquant de surprenantes dérogations aux revendications importantes et longtemps soutenues, ce qui démontre une fois de plus le caractère secondaire des conflits coloniaux. Il est un fait souligné par la Légation roumaine à Paris à l'occasion de la guerre anglo-boer : les événements en Afrique du Sud ont causé "des actions réflexes avec des répercussions dans les approches qui peuvent être réalisées entre les Grandes Puissances"¹¹. L'Italie renonce à ses créances sur la Tunisie et le Maroc, mais on reconnaît ses droits sur Tripolitaine; la France accepte la prépondérance de la Grande-Bretagne à l'Égypte en échange de sa liberté d'action au Maroc; l'Allemagne convient en 1911 avec le protectorat français au Maroc et en obtient des compensations en Afrique centrale; et les exemples peuvent continuer. Les cas mentionnés confirment le troc politique largement pratiqué

⁸ Nous avons la confirmation de cette préoccupation par un document diplomatique roumain. Aux conversations entre le représentant français Waddington et Bismarck, menées dans les coulisses du Congrès de Berlin, prend part aussi Radowitz, qui en 1882 était l'ambassadeur d'Allemagne à Athènes. Ici, dans une discussion qu'il a avec le représentant de la Roumanie, C. Esarcu, sur l'affaire égyptienne en plein essor, le ministre allemand avoue que «la politique de l'Allemagne était de pousser la France en Égypte et en Tunisie et de donner à ses intérêts et à son ambition une direction susceptible de la faire, autant que possible, perdre de vue sur l'Alsace et la Lorraine, ou en cas de vengeance, de rendre difficile et infructueuse toute agression française contre l'Allemagne." De ses entretiens avec Radowitz, C. Esarcu a conclu que "l'occupation de la Tunisie par les troupes françaises avait déjà été mise en place lors du Congrès de Berlin." Archive MAE, Fond Archive historique, tome 191, f. 115, *Rapport de la Légation de Roumanie à Athènes*, le 26 mai / Juin 7, 1882.

⁹ R. Gildea, *Barricades and Borders. Europe 1800-1914*, Oxford University Press, 1987, p. 336; J.B. Duroselle, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 1993, p. 144; A. J. Grand, H. Temperley, *Europe 1789-1939*, Longmans, London, 1944, p. 399.

¹⁰ Duroselle, *op. cit.*, p. 323-324; voir aussi Renouvin, *Histoire des relations internationales. III. 1871-1945*, Hachette, Paris, 1994, p. 177; Taylor, *The Struggle for Mastery in Europe, 1848-1918*, Oxford University Press, Oxford, 1971, p. 407.

¹¹ Archive MAE, fonds 21, vol. 70, f. 93, *Rapport de la Légation de Roumanie à Paris*.

par les Grandes Puissances chaque fois que leurs intérêts vitaux n'étaient pas touchés, phénomène clairement observé aussi par les diplomates roumains¹².

Peut-être mieux que les recoupements réalisés, la diplomatie roumaine était attirée par les moments de tension causés par la concurrence coloniale en Afrique, car le climat international était profondément altéré par la menace d'un conflit générale. Ainsi, à cause de l'Égypte, du Soudan nilotique et du Maroc, dans les capitales européennes, on parlait de guerre. Même si les adversaires changeaient, la possibilité d'une épidémie de conflagration inquiétait les diplomates roumains qui tenaient compte de ses possibles effets négatifs sur la Roumanie. Pour cette raison, le ministre roumain à Berlin, George Vârnava Liteanu, était si angoissé à cause des complications de la crise égyptienne car il estimait que les Puissances intéressées pouvaient trouver, en plus de celles prévues au Congrès de Berlin, la possibilité d'une «nouvelle approche de la question de l'Orient»¹³.

Dans ce contexte, il y avait des problèmes d'interférence égyptienne et danubienne. La France avait soutenu, à côté de tous les gouvernements, le point de vue austro-hongrois sur le Danube inférieur, en recommandant à la Commission européenne du Danube d'accepter la proposition Barrère, qui favorisait bien sûr l'Autriche-Hongrie. En échange, Charles de Freycinet, le premier-ministre français, espérait obtenir le soutien des Puissances Centrales dans le règlement du problème égyptien. Les calculs français se sont avérés erronés, parce que Berlin, en accord avec Vienne, Rome et Pétersbourg, a évité de soutenir le rétablissement de la paix au long du Nil par une intervention armée. Offensé par ce refus inattendu, Freycinet limite le soutien accordé initialement à la question du Danube. Pour cette raison, le diplomate roumain appréciait l'arrangement franco-austro-hongrois comme un avertissement important pour «les peuples de l'Orient», ce qui impliquait une poursuite

¹² Gr. I. Ghica, le ministre roumain à Paris, a commenté un article paru dans *Le Siècle* du 18 Avril 1903, citant un éditorial de Times sur les conflits coloniaux car, l'auteur de l'article était d'avis que « à tous les égards dans lesquels les intérêts des deux pays pourraient entrer en collision, il ne peut pas apparaître des litiges qui ne sont pas faciles à résoudre avec un peu de respect mutuel et de la bonne volonté ». Archive MAE fonds 21f. 81-83, *Rapport de la Légation de Roumanie à Paris*, le 7 Juin de 1903.

¹³ Archive MAE, fond Archive historique, tome 191, f. 104-106, *Rapport de la Légation de Roumanie à Berlin*, le 11/23 mai 1882.

attentive de l'évolution du problème égyptien¹⁴. Cela explique principalement l'intérêt avec lequel la crise égyptienne a été poursuivie plus longtemps, avec des moments d'intensité maximale en 1882 et par la suite jusqu'en 1887. La préoccupation de la Roumanie pour le déroulement de ce problème était si grande que cela a suscité la réaction des Grandes Puissances, l'Allemagne considérant que notre pays ne devrait pas s'inquiéter plus que le Reich à cet égard¹⁵. Dans la même perspective globale, Duiliu Zamfirescu regarde les actions de l'Italie en Abyssinie, qu'il met en correspondance avec celles de l'Albanie par l'intermédiaire d'une éventuelle action de la flotte italienne dans les eaux turques, en vue de compenser l'échec subi à Amba Alagi¹⁶.

Au-delà de cet intérêt général, la diplomatie roumaine a été préoccupée par l'implication de ses alliés dans les conflits provoqués par l'expansion coloniale en Afrique. Pour cette raison, dans le cas de l'Allemagne et de l'Italie, on observe une double perspective par laquelle les problèmes coloniaux sont abordés dans la correspondance diplomatique roumaine. Ainsi, nous avons les rapports des ministres roumains à Berlin, Rome, Paris, Bruxelles, Londres, qui observent directement comment, pour des raisons économiques, politiques ou idéologiques, la fièvre de la colonisation commence à saisir de larges couches de population et l'influence de leurs initiatives coloniales sur les relations internationales. À leur tour, les ministres des Affaires étrangères et surtout ceux initiés suite à l'existence du traité secret d'alliance entre la Roumanie et la Triple Alliance, sollicitent des informations précises sur les conséquences des actions coloniales sur l'Allemagne et l'Italie. Il suffit de rappeler seulement le cas d'Al. N. Lahovary, qui demandait, en Juin 1894, au ministre roumain à Bruxelles « une relation plus précise et impartiale » sur le traité anglo-congolais du 12 mai, en insistant sur des questions précises concernant les intérêts allemands ignorés et la mesure dans laquelle ils coïncidaient avec ceux de la France ou d'un autre Etat¹⁷. Tout aussi convaincant étaient les demandes de Dimitrie A. Sturdza sur la Conférence Coloniale de Berlin et les actions italiennes en Abyssinie¹⁸.

¹⁴ *Idem*, tome 191, f. 187-189, *Rapport de la Légation de Roumanie à Berlin*, le 29 juillet /10 août 1882.

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ Archive MAE, fond 21, tome 83, f. 118-119, *Rapport de la Légation de Roumanie en Italie*, le 8/20 décembre 1895.

¹⁷ Archive MAE, fond Archive historique, tome 190, *Lettre de cabinet adressée par Al. N. Lahovary à G. Bengescu*, le 16/28 juin 1894.

¹⁸ Archive MAE, fond 21, tome 83, f. 239-241.

Au-delà des complications produites dans les relations internationales par les approches ou les tensions entre les grandes puissances comme conséquence à l'implication agressive en Afrique, les diplomates roumains sont attirés par la similitude de la situation de la Roumanie avec celle de certains pays africains. L'exemple le plus représentatif est l'Égypte, état sous suzeraineté ottomane seulement par le nom et qui voulait obtenir l'indépendance à travers une «révolution nationale». Par conséquent, le mouvement d'Urabi Pacha en 1881-1882 a été apprécié positivement, la solution entrevue pour résoudre définitivement le problème égyptien n'étant pas l'intervention des Grandes Puissances, mais le développement de l'indépendance de ce peuple¹⁹. En outre, la présence de Roumains et en particulier ceux qui étaient affectés par des troubles à l'Alexandrie et au Caire et qui demandaient constamment l'établissement d'un consulat, avait gardé éveillé l'intérêt pour Égypte²⁰.

De même, l'intérêt des diplomates roumains pour les affaires coloniales provenait aussi des innovations apportées au droit international par cette nouvelle préoccupation des Grandes Puissances. On ne prenait en discussion que l'Acte final de la Conférence de Berlin, qui avait établi de nouveaux principes de droit régissant la concurrence coloniale.

La permanente comparaison de la correspondance diplomatique roumaine - traitant les questions coloniales mentionnées - avec des sources externes, nous a permis de relever les connaissances nuancées de nos diplomates au sujet des motivations et des moyens d'action des Grandes Puissances coloniales pour atteindre les objectifs coloniaux africains, ainsi que la pertinence et la validité des analyses faites par les diplomates roumains en poste dans des capitales étrangères, pas nécessairement celles des puissances coloniales.

Cela fonde notre conviction selon laquelle la curiosité vers les événements quelque peu exotique d'Afrique (préoccupation spécifique aux médias et aux journaux de voyage) était moins à l'origine de la préoccupation des représentants roumains pour les problèmes coloniaux que les conséquences que celles-ci ont eu sur la tension des relations internationales, et aussi ses

¹⁹ Archive MAE, fonds Archive historique, tome 191, f. 136-138, *Rapport de la Légation de Roumanie à Berlin*, le 10/22 juin 1882.

²⁰ Gabriel Leahu, *op. cit.*, *passim*.

éventuelles répercussions sur la Roumanie. Dans cette perspective, les diplomates roumains ont précisément capturé les moments-clés dans les relations internationales de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Cela s'illustre par les profondes analyses réalisées toujours par Liteanu sur la diplomatie bismarckienne, qui visait à isoler la France, en neutralisant ses potentiels alliés et en stimulant son appétit colonial. Le diplomate roumain avait observé, avec un sens aigu surprenant pour un contemporain des événements, que dans la vision du chancelier allemand, la politique coloniale était tout simplement un outil diplomatique utilisé pour faire mettre hors de «son Europe» le désir de revanche de la France, et «l'agitation perpétuelle des Grandes Puissances pour influence». De cette façon, la politique coloniale contribuait, malgré les difficultés, à assurer la paix sur le continent européen. Il était évident, pour Liteanu, que l'activité coloniale jouait le rôle de soupape de sécurité pour détendre ou détourner les contradictions européennes²¹. Le caractère mimétique et velléitaire du colonialisme italien a été capturé avec précision par le ministre roumain à Rome, I. Obedenaru, lors de l'analyse sur la «fièvre de colonisation» qui englobait l'opinion publique au début de 1885²². Également, au cours de la catastrophe d'Adua et du procès du général Baratieri, I.N. Lahovary déplorait le malheureux mélange de la politique dans le domaine militaire, dès sa nomination à la commande des troupes opérant en Abyssinie, jusqu'à l'atmosphère créée par Francesco Crispi, qui avait empêché les commandants de juger "libre et clair" quand il était dans le jeu du « prestige de l'armée et l'honneur de la monarchie »²³. Dans la même lancée, sont écrits les rapports venus de Paris, Bruxelles, Londres, Constantinople, Athènes.

La surprise initiale, causée par la qualité exceptionnelle des rapports analysant les questions coloniales, fut atténuée par la compréhension du fait que les représentants de la Roumanie dans les capitales européennes étaient de véritables personnalités, qui se sont imposées par leur culture,

²¹ Archive MAE, fonds Archive historique, tome 191, f. 124-125, *Rapport de la Légation de Roumanie à Berlin*, le 5/17 juin 1882.

²² Archive MAE, fonds Archive historique, tome 264, f. 3-6, *Rapport de la Légation de Roumanie en Italie*, le 20 janvier / 1 février 1885.

²³ Archive MAE, fonds 21, tome 83, f. 200-201, *Rapport de la Légation de Roumanie en Italie*, le 27 juin 1896.

leur charme personnel et leurs relations dans les environnements politiques et sociaux les plus divers. Ce sont autant de raisons qui leur ont permis de discuter sur un pied d'égalité avec les autres représentants de la diplomatie européenne et d'avoir accès à des informations de première main. Les diplomates comme Ion Ghica (Londres), GV Liteanu (Berlin), I. Obedenaru, Duiliu Zamfirescu (Rome), George Bengescu (Bruxelles), Ion Bălăceanu (Vienne, Londres), EN Lahovary (Paris, Rome), Constantin Esarcu (Athènes), I. Ollănescu (Constantinople) se sont imposés par une profonde connaissance de la réalité politique des pays où ils travaillaient, et par la capacité de comprendre les ressorts intimes des actions des Grandes Puissances en Europe et dans le monde. L'exactitude des informations et la profondeur des analyses qui démontrent le mécanisme compliqué de diverses initiatives diplomatiques et qui déchiffrent les véritables raisons des tensions internationales, soutiennent du point de vue de notre recherche, le haut degré de professionnalisme des diplomates roumains.

Jugeant l'activité des diplomates roumains par la perspective à clarifier les causes et les conséquences de la politique coloniale sur les relations internationales en général et sur la Roumanie en particulier, nous sommes convaincus (après l'achèvement d'une partie importante de la correspondance diplomatique roumaine), de l'importance cruciale de notre démarche dans la formation d'une image correcte et cohérente du niveau des décideurs du pays. Cela explique la demande expresse adressée dans diverses circonstances aux diplomates roumains, de soumettre des rapports spéciaux sur les questions coloniales qui agitaient les chancelleries européennes. Leur étude nous a permis de voir, dans tous ces cas, le privilège des facteurs non économiques dans l'expansion coloniale, même si les aspects économiques sont aussi pris en compte.

Simultanément, on enregistre des distinctions entre les diverses manifestations coloniales, ce qui démontre que les auteurs étaient conscients de la nécessité de ne pas juger globalement les actions des Grandes Puissances, chacune ayant des intérêts et des modalités d'action spécifiques. Ainsi, les préoccupations prédominantes et concrètes de l'expansion britannique peuvent être renforcées par un discours prononcé par Lord Salisbury au banquet donné par le Lord Maire de Londres le 9 Novembre 1897: « *Nous ne voulons pas occuper des territoires seulement pour les faire apparaître sur les cartes géographiques comme appartenant à nous. Notre objectif est essentiellement pratique. Nous*

voulons ouvrir le plus grand nombre de marchés possible, mettre en contact autant de consommateurs et de producteurs que possible, et ouvrir de nouvelles routes et les fleuves de cet immense continent. Et nous souhaitons que le commerce puisse continuer sans entrave sur le Niger, le Nil, le Zambèze (...) »²⁴.

En même temps, les rapports sur l'occupation de l'Égypte et les conflits avec les Français pour le Soudan nilotique, soulignent les intérêts stratégiques mondiaux de la Grande-Bretagne concernant le canal de Suez dans le premier cas et la possibilité de menacer sa présence sur la vallée du Nil, dans le deuxième cas²⁵. Pour ces raisons, une mise en garde dans le jugement des motivations des actions des Grandes Puissances en Afrique s'est imposée aussi du point de vue des diplomates roumains. La deuxième observation qui se dégage est que l'expansion coloniale en Afrique est perçue essentiellement du point de vue des actions déroulées par les Grandes Puissances, la conception des diplomates roumains étant dominée naturellement par l'époque dans laquelle ils vivaient, par l'eurocentrisme et la foi dans la mission civilisatrice de l'homme blanc. À l'exception notable de l'Égypte, les Africains n'existaient pas, même si la politique de la force et de la domination n'était pas appréciée dans aucun des cas examinés²⁶.

On peut nous interroger, à la fin de nos travaux de recherche, sur l'influence que la bonne connaissance de l'expansion coloniale des grandes puissances en Afrique et de la crise qu'elle a causée dans les relations internationales avait eue sur la politique étrangère roumaine. Même si, avec le niveau atteint par notre documentation, nous n'avons aucune preuve concrète, mais seulement circonstancielle, nous pouvons quand même affirmer qu'elle importait autant que le jeu colonial impliquait des changements dans l'équilibre de forces dans les Balkans ou affectait la position internationale de l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, en aggravant le climat général avec la menace d'une conflagration générale en Europe.

²⁴ *Idem*, vol. 67, f. 89 – 95, *Rapport de la Légation de Roumanie à Londres*, le 10 novembre 1897.

²⁵ Archive MAE, fond Archive historique, tome 190, f. 55, *Télégramme de la Légation de Roumanie à Londres*, le 22 mai / 4 juin 1894. Voir aussi f. 56, télégramme de 28 mai / 9 juin 1894. Voir aussi W. Langer, *op. cit.*, p. 135, 137-138.

²⁶ Archive MAE, fond Archive historique, tome 191, f. 104-106, *Rapport de la Légation de Roumanie à Berlin*, le 11/23 mai 1882.

En même temps, il est évident que les documents diplomatiques roumains apportent des nuances nécessaires, des confirmations et des ajouts à ce qui était connu sur les collections étrangères de documents et de matériels d'archives utilisées par les travaux des historiens étrangers, en complétant heureusement l'image de la période allant de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle.

Bibliographie

Ministère des Affaires Etrangères, Fond Archive Historique – correspondance diplomatique jusqu'en 1894. *Belgique* tomes 186 (1861-1885); 187 (1885-1886); 188 (1887-1889); 189 (1890-1894); *Congrès International de Berlin sur le Congo*, tome 190; *Angleterre* tomes 191 (1880-1887); 192 (1885-1889); 193 (1890-1894); *France* tomes 238 (1876-1884); 239 (1885-1889); 240 (1890-1894); *Allemagne*: tomes 241 (1852-1879); 242 (1880-1884); 243 (1885-1888); 244 (1888-1889); 245 (1880-1891); 246 (1892-1894); *Grèce* : vol. 247 (1851-1884); *Italie* : tomes 263 (1880-1885); 264 (1885-1889); 265 (1890-1892); 266 (1893-1894); *Turquie* : tomes 304 (1880-1888); 305 (1881-1888); 306 (1885-1889); 311 (*Les Rapports du consul général au Salonique*, 1879-1894); 312 (*Les Rapports du consul à Bitolia*, 1892-1894). **Fond 21** – Rapports politiques 1878-1913: *Berlin* : tomes 19 (1878-1895); 20 (1896-1897); 21 (1898-1904); 22 (1905-1913); *Bruxelles* : tomes 23 (1895-1898); 24 (1899-1904); 25 (1905-1909); 26 (1911-1913); *Caire* : tome 31 (1906-1913); *Constantinople* : tome 36 (1898); *Haye* : tome 66 (1908-1913); *Londres* : tomes 67 (1897-1898); 68 (1905-1913); *Paris* : tomes 69 (1877-1898); 70 (1899-1901); 71 (1902-1903); 72 (1904); 73(1905-1907); 74 (1908-1913); *Rome* : tomes 83 (1877-1896); 84 (1897-1898); 85 (1899-1902); 86 (1903); 87 (1903-1908). **Fond 71** – Dossiers spéciales 1900-1919 - *Abyssinie* : vol. 1; *le Congo Belge*: vol. 34; *Italie* : vol. 39; *Maroc* : tomes 71 et 72; *La Guerre russo-japonaise*: tome 80. **Fond 75** - Consuls honorifiques, 1881-1931-*Egypte* : tome 15.

Duroselle, J.B. (1993), *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris : PUF.

Gildea, R. (1987), *Barricades and Borders: Europe 1800-1914*, Oxford: Oxford University Press.

-
- Grand, A. J., Temperley, H. (1944), *Europe 1789-1939*, London : Longmans.
- Leahu, Gabriel, (2009), *Africa. Un continent disputat (1878-1912)*, București: Editura didactică și pedagogică.
- Leahu, Gabriel, (2009), "Romania and Egypt, in the late nineteenth and early twentieth century", dans *Les Annales d'Université Valahia Târgoviște*, Section Histoire et Archéologie, tome XI, no. 2, 147 - 161.
- Renouvin, P. (1994), *Histoire des relations internationales. III. 1871-1945*, Paris : Hachette.
- Stengers, J. (1962), « L'Impérialisme colonial de la fin du XIX^e siècle, mythe ou réalité », dans *Journal of African History*, no. 3, 469 - 491.
- Taylor, A.J.P. (1971), *The Struggle for Mastery in Europe, 1848-1918*, Oxford: Oxford University Press.
- Ștefan, Marian (1992), „1900: Afacerea Hallier”, *Magazin Istoric*, mai et juin.
- Wright, Patricia (1972), *Conflict on the Nil. The Fachoda incident of 1898*, London: Heinemann.

